

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Budget du Québec 2018-2019

La Coalition Poids salue les mesures favorisant les saines habitudes de vie et invite le gouvernement à prévoir une croissance des investissements en prévention de l'obésité

Montréal, le 28 mars 2018 – La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) est heureuse de constater le financement de plusieurs mesures pertinentes pour soutenir la saine alimentation et un mode de vie physiquement actif dans le budget provincial. En cohérence avec la vision ambitieuse de la *Politique gouvernementale de prévention en santé* et considérant l'ampleur de la problématique du surpoids et des maladies chroniques qui y sont associées, elle encourage le gouvernement à consacrer une part encore plus grande du budget à de telles actions dans les prochaines années.

« Il faut une hausse des investissements en prévention de l'obésité pour freiner les dépenses en soins et le fardeau pesant sur le système de santé et les professionnels qui y travaillent. Un engagement fort et progressif envers les saines habitudes de vie est essentiel pour assurer une gestion saine des finances publiques et le bien-être des Québécois », affirme Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids. Rappelons que l'Institut national de santé publique du Québec estime que l'obésité chez les adultes coûte annuellement 3 milliards de dollars aux contribuables.

Le surpoids est devenu le poids normal au Québec

Selon les plus récentes données, 60 % des adultes québécois présentent de l'embonpoint ou de l'obésité. Puisqu'il s'observe chez la majorité des adultes, le surplus de poids est devenu la nouvelle normalité. Or, cela n'est pas sans risque pour la santé : le surpoids contribue au développement de plusieurs maladies chroniques, dont les maladies cardiovasculaires, le diabète, le cancer et les maladies articulaires. La situation est également préoccupante chez les jeunes de la province. Près du tiers d'entre eux est en surpoids et des maladies comme le diabète de type 2, autrefois réservé aux adultes, apparaissent maintenant chez les enfants. « Devant un problème collectif aussi important, il importe de redoubler d'ardeur pour réduire et prévenir l'obésité et les maladies chroniques associées », poursuit madame Voyer.

Une taxe sur les boissons sucrées : s'inspirer du succès d'autres pays

Dans quelques jours, l'Afrique du Sud (1^{er} avril), le Royaume-Uni et l'Irlande (6 avril) s'ajouteront aux pays taxant les boissons sucrées pour réduire la consommation de cet important contributeur à l'obésité, au diabète de type 2, aux maladies cardiovasculaires et à la carie dentaire. Ils rejoignent ainsi plusieurs pays

qui ont implanté la mesure avec succès, dont la France et le Mexique, ainsi que des villes américaines comme Berkeley. En plus d'envoyer un message clair aux citoyens sur la nocivité pour la santé d'une consommation régulière de ce produit, une telle taxe génère des revenus à investir en prévention, augmentant le potentiel bénéfique de la mesure.

« Adopter une taxe sur les boissons sucrées au Québec créerait de la richesse au sens propre, comme au sens figuré. La santé de la population est une ressource économique précieuse. Il faut décourager la consommation régulière de ce produit néfaste à la santé. Nous invitons tous les partis politiques à inclure cette mesure porteuse en matière de coût-bénéfice dans leurs plateformes électorales », conclut Mme Voyer.

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids réunit plus de 430 partenaires qui visent l'adoption de politiques publiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails, cqpp.qc.ca.

– 30 –

Pour toute demande d'entrevue, contactez :

Corinne Voyer

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Cellulaire : 514 566-4605

cvoye@cqpp.qc.ca